Une activité soutenue et inattendue

International et National

Force est de constater que tout le monde s'est trompé. Il y a quelques mois encore, le consensus tablait sur une récession en 2026. Les chiffres du premier semestre ont pourtant surpris en bien, et l'on annonçait, pour le deuxième semestre, un recul d'autant plus marqué que la reprise semblait fragile. Or le haut niveau d'activité se confirme : loin de s'essouffler, la dynamique économique tient bon, déjouant les prévisions.

Du côté de l'offre, les indicateurs sont partout au vert. Le climat des affaires est redevenu positif, tout comme les perspectives à trois mois et les entrées de commande. Cette amélioration, d'ampleur nationale, n'est pas uniforme : comme à l'accoutumée, l'évolution du climat des affaires est plus marquée à Neuchâtel que dans le reste de la Suisse, signe d'une économie cantonale particulièrement réactive aux cycles conjoncturels.

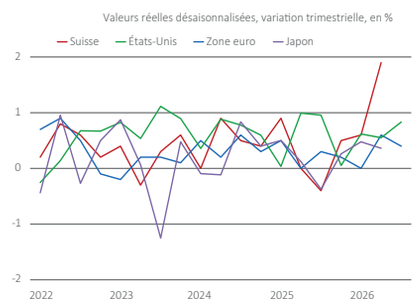
Sur le marché du travail, la détérioration observée ces derniers mois — progression du chômage, recul du nombre de frontaliers — s'est arrêtée, sans que l'on note pour autant une véritable reprise. Le seul signal franchement encourageant vient de la réduction du recours au régime de travail à temps réduit (RHT), qui témoigne d'un besoin de main-d'œuvre de nouveau soutenu dans certains secteurs.

D'où vient ce vent porteur ? La question reste ouverte. On invoque d'abord les fluctuations de l'industrie pharmaceutique, dont les effets sur les exportations suisses sont considérables et peuvent, à eux seuls, orienter la courbe de la croissance. Les programmes de réarmement européens jouent sans doute également un rôle, mais il est difficile d'en mesurer la portée exacte : les entreprises spécifiquement spécialisées dans ce domaine sont peu nombreuses dans la région, la Chambre de commerce et d'industrie en dénombre une vingtaine. Un nombre relativement important réaliseraient, en tant que sous-traitants, une part croissante de leur chiffre d'affaires dans ce secteur. Pour l'instant toutefois, il semble que ce soient avant tout des anticipations.

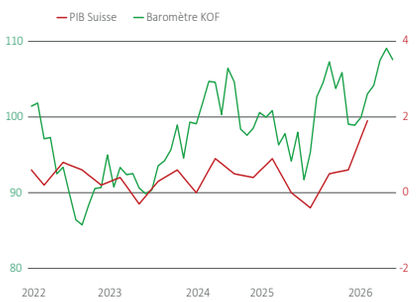
Le tableau est nettement plus contrasté du côté de la demande. Le climat de consommation est en baisse. Sur le plan sectoriel, dans le canton de Neuchâtel, les nuitées hôtelières en pâtissent, principalement en raison du recul de la clientèle étrangère. Les immatriculations de véhicules neufs, elles, se maintiennent. La population demeure inquiète, même si le mécontentement n'a rien à voir avec celui que l'on constate dans de nombreux pays européens.

Au cœur des difficultés européennes se trouve l'immobilier. La question clé est de savoir si la Suisse parviendra à éviter « l'effet ciseau » qui a conduit, depuis une quinzaine d'années, à une hausse marquée des prix immobiliers induite par la baisse des taux d'intérêt. Aujourd'hui, le haut niveau des prix se double de menaces sur les taux et d'une forte demande pour des placements financiers. L'ensemble atteint un niveau inquiétant, car le pouvoir d'achat des ménages en est, sur la durée, fortement affecté. Les prix de l'immobilier deviennent partout la variable principale sur laquelle s'indexe le pouvoir d'achat, au point de conditionner l'équilibre social et économique de nombreux territoires.

Produit intérieur brut



PIB et Baromètre conjoncturel



Canton de Neuchâtel et la nouvelle mesure du PIB

Vous en aurez certainement entendu parler : l'Office fédéral de la statistique (OFS) a modifié sa méthode de calcul des PIB cantonaux, faisant « exploser » le PIB neuchâtelois par habitant de près de 46 %. Comment interpréter ce chiffre ?

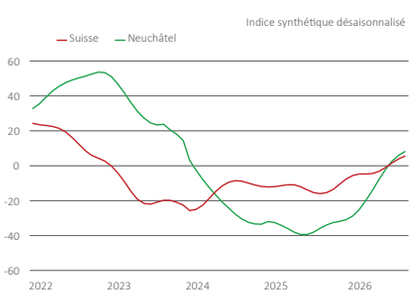
Il faut d'abord insister sur un point essentiel : il ne s'agit ni d'une manière « meilleure » d'établir ce chiffre, ni de la correction d'une erreur. La nouvelle méthode ne mesure pas la même chose que la précédente. La mesure étant prise du côté de l'offre, c'est-à-dire des entreprises, la nouvelle approche intègre des données relatives aux groupes, ces entités établies dans plusieurs cantons et plusieurs pays. Or les groupes procèdent à des transferts internes de flux financiers, notamment en matière de profits. C'est cette variable qui devient visible : on n'attribue plus les profits au lieu où ils sont déclarés, mais à celui où ils sont en principe générés. Dans cette nouvelle répartition territoriale, plusieurs entreprises neuchâteloises voient les profits antérieurement imputés à des entités localisées ailleurs — par exemple un siège situé à Zoug ou à Genève — réaffectés à l'entité neuchâteloise. On peut donc dire que la méthode rend mieux compte de la genèse des profits, puisqu'elle les relie davantage à leur origine réelle : les processus de conception, de production, de commercialisation. Il y a là une plus grande cohérence territoriale, chaque territoire se voyant attribuer les profits qu'il génère.

Toutefois, cette lecture optimiste doit être nuancée. Dans la mondialisation des années 90 et 2000, Neuchâtel a perdu la quasi-totalité de ses centres de décision — industrie, assurance, banque. Cette disparition rend particulièrement douloureuse l'addition faite du côté des profits. Jusqu'à cette époque, ces derniers avaient tendance à être réinvestis sur place ; aujourd'hui, ils sont rapatriés au siège des entreprises multinationales et dans les centres financiers, avant d'être placés en bourse ou réinvestis ailleurs. Il n'y a donc plus de boucle d'accumulation à l'échelle du canton, qui ne profite plus pleinement de ses propres performances.

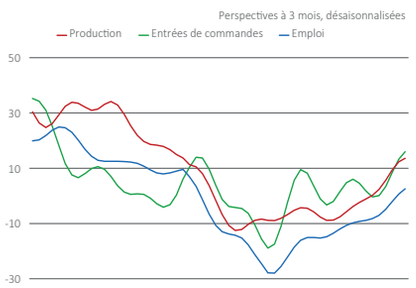
Il ne faut donc pas se faire d'illusion : cette nouvelle méthode met certes en exergue la capacité industrielle et d'innovation du canton, mais elle tend plutôt à masquer ses faiblesses structurelles. Faut-il dès lors se réjouir de son adoption ? À notre avis, non. Si elle flatte l'ego des Neuchâtelois, elle donne une image plus déformée de la réalité que la méthode précédente. L'économie neuchâteloise conserve en effet un certain nombre de fragilités structurelles : un niveau des salaires inférieur au salaire médian national, un système financier peu développé, une dépendance persistante vis-à-vis de centres de décision extérieurs et une attractivité résidentielle à améliorer.

En définitive, si la révision de l'OFS offre un miroir plus fidèle de la richesse produite, elle ne dit rien de la richesse effectivement conservée ni redistribuée localement. C'est précisément cette distinction — entre produire et retenir la valeur — qui devrait nourrir la réflexion.

Marche des affaires dans l'industrie



Perspectives dans l'industrie



Olivier Crevoisier - Professeur d'économie territoriale - Université de Neuchâtel

Indicateurs nationaux

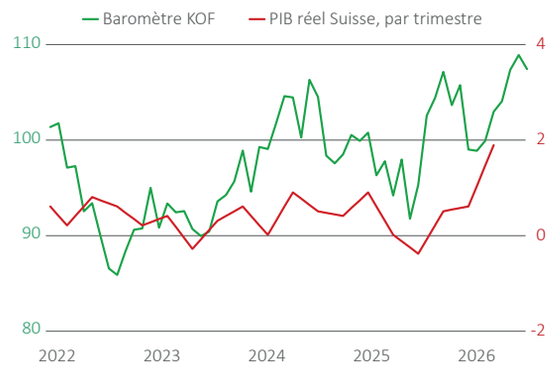
Après plusieurs mois de hausse, le baromètre conjoncturel du KOF marque légèrement le pas, avec un recul de 1,5 point, pour s'établir à 107,6 points en octobre 2026.

Selon l'Office fédéral de la douane et de la sécurité des frontières (OFDF), les exportations suisses atteignent 71,8 milliards de francs au troisième trimestre 2026 (données provisoires). Elles progressent de 9,1 % par rapport au même trimestre de l'année précédente.

L'indice du climat de consommation s'établit à -45 points en octobre 2026. Il reste inférieur de 8 points à son niveau d'octobre 2025.

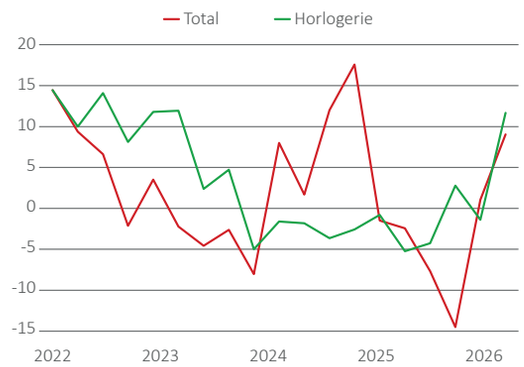
En octobre 2026, le PMI manufacturier suisse progresse à 56,7 points, contre 48,1 points en octobre 2025. Le secteur des services affiche également une évolution favorable, avec un indice de 59,9 points, contre 48,3 points un an auparavant.

Baromètre conjoncturel du KOF



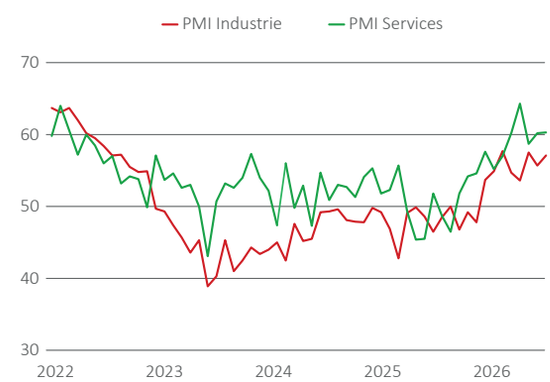
Exportations trimestrielles suisses

Variation annuelle, en %



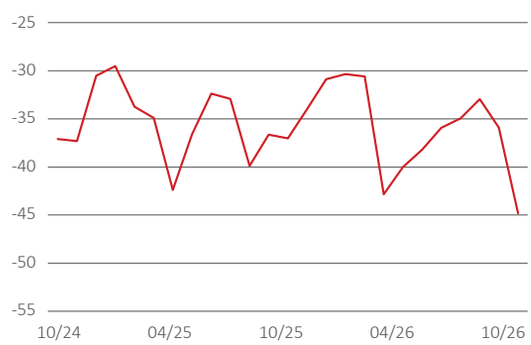
Indice des directeurs d'achats

Indice désaisonnalisé - Seuil de croissance = 50



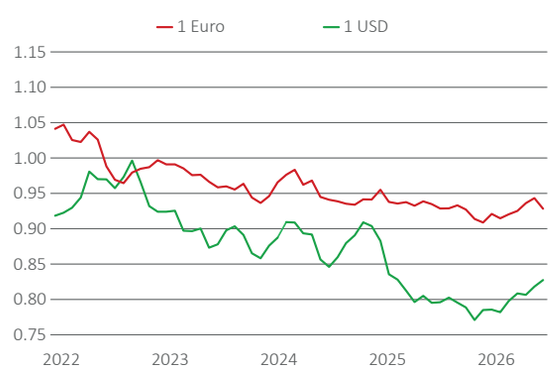
Climat de consommation

Indice mensuel désaisonnalisé



Cours du franc suisse

Moyennes mensuelles



Swiss Performance Index - SPI

Montants en milliers (1er juin 1987 = 1000)



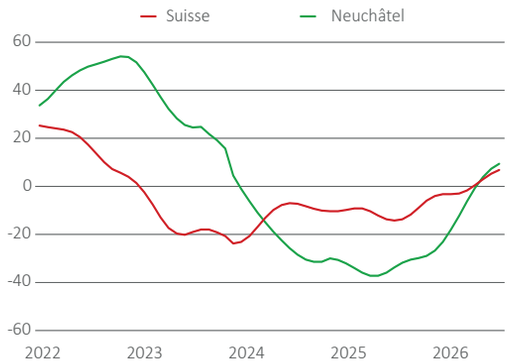
Indicateurs	Période	2026	2025	Sources
Produit intérieur brut (PIB) Variation par rapport au trimestre précédent, en %	2e trimestre	+1.9 %	+0.0 %	Seco
Baromètre conjoncturel Indicateur composite mensuel	Octobre	107.6	102.6	KOF
Indice du climat de consommation Données corrigées des effets saisonniers	Octobre	-44.9	-36.9	Seco
Indice des directeurs d'achats (PMI) Corrigé des effets saisonniers. Seuil de croissance = 50 PMI - Industrie PMI - Services	 Octobre Octobre	 56.7 59.9	 48.1 48.3	 procure.ch, UBS
Cours du franc pour 1 Euro Moyenne mensuelle	Octobre	0.928	0.929	BNS
Swiss Performance Index (SPI) Avec réinvestissement des dividendes, 1er juin1987 = 1000	Octobre	20244	16982	BNS

Enquête conjoncturelle dans l'industrie

Selon l'enquête conjoncturelle du KOF d'octobre 2026, le climat des affaires dans l'industrie neuchâteloise s'améliore. L'indicateur synthétique atteint 8,1 points, contre -34 points en octobre 2025.

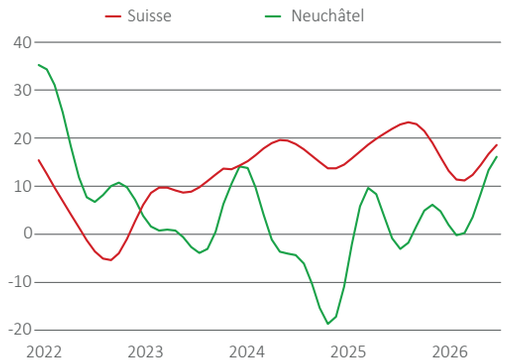
Marche des affaires dans l'industrie

Indice synthétique désaisonnalisé



Entrées de commandes

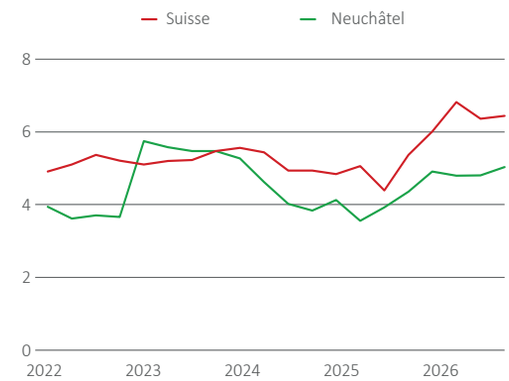
Perspectives à 3 mois, désaisonnalisées



Le taux d'utilisation des capacités de production industrielle atteint 83,9 % en octobre 2026, contre 79,4 % un an auparavant. Parallèlement, les réserves de travail progressent pour s'établir à 5,1 mois, contre 4,4 mois en octobre 2025.

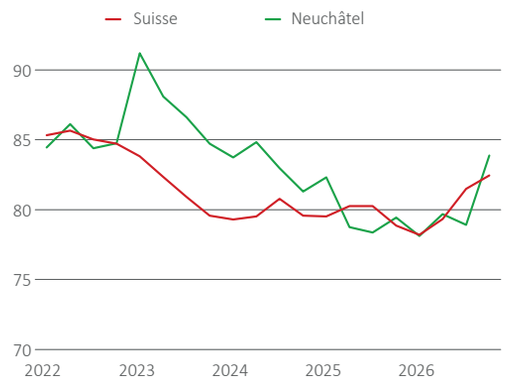
Durée de production assurée

Nombre de mois



Capacité technique de production

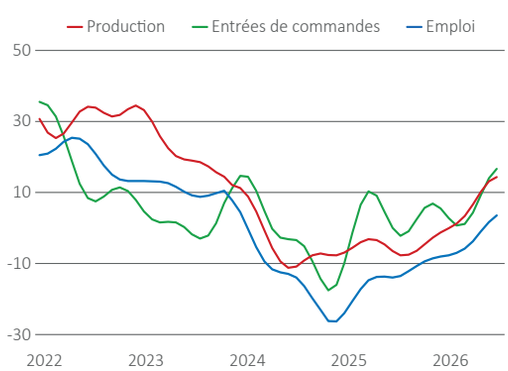
Taux d'utilisation, en %



En matière d'emploi, d'entrées de commandes et de production, les anticipations des entreprises industrielles neuchâteloises interrogées sont positives. Ces perspectives traduisent un regain de confiance au sein du secteur.

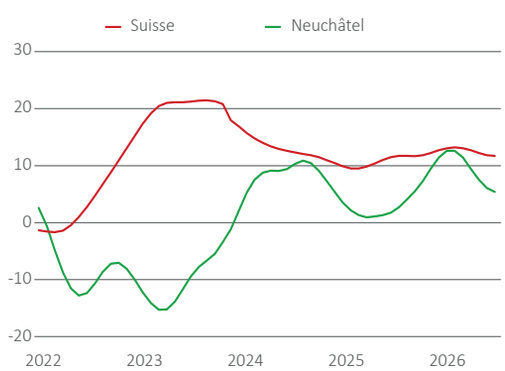
Perspectives dans l'industrie

Perspectives à 3 mois, désaisonnalisées



Stocks de produits finis

Indice désaisonnalisé

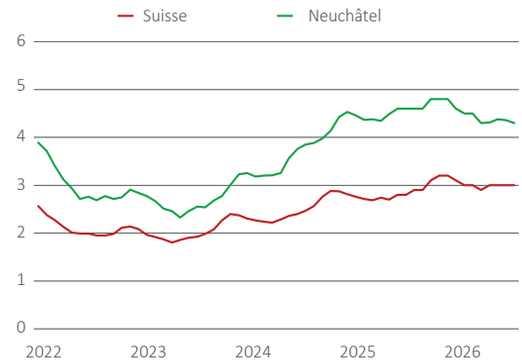


Indicateurs	Période	2026	2025	Sources
Marche des affaires dans l'industrie Indice synthétique mensuel, corrigé des effets saisonniers	Octobre	8.1	-33.9	KOF
Entrées de commandes Perspectives à 3 mois, corrigées des effets saisonniers	Octobre	16.0	-3.3	KOF
Perspectives de production Perspectives à 3 mois, corrigées des effets saisonniers	Octobre	13.6	-8.9	KOF
Perspectives d'emploi Perspectives à 3 mois, corrigées des effets saisonniers	Octobre	2.5	-14.8	KOF
Durée de production assurée Nombre de mois	Octobre	5.1	4.4	KOF
Utilisation des capacités de production En %	Octobre	83.9	79.4	KOF

Marché du travail

Taux de chômage

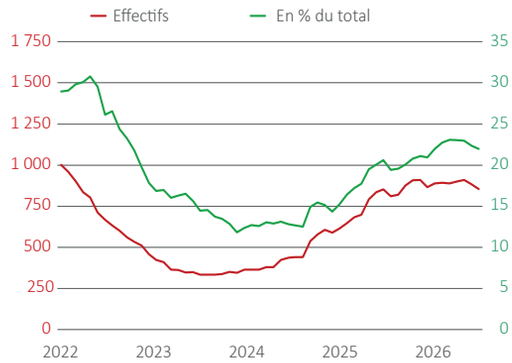
En % des personnes actives



En octobre 2026, le taux de chômage dans le canton de Neuchâtel s'établit à 4,3%, soit une baisse de 0,3 point par rapport à octobre 2025. Le nombre de chômeurs diminue également, passant de 4170 à 3890 personnes en un an.

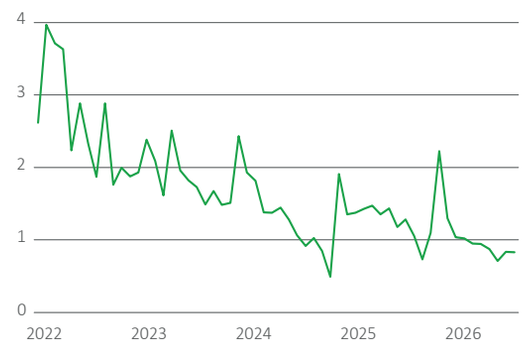
Chômeurs de longue durée

Chômeurs depuis plus d'un an



Places vacantes annoncées

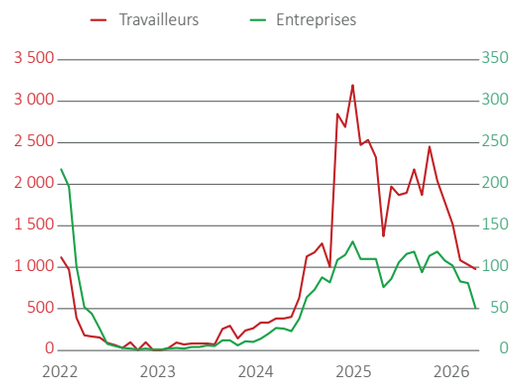
Annoncées par les ORP en fin de mois, en milliers



En octobre 2026, le canton de Neuchâtel compte 833 places vacantes annoncées par les ORP, soit une diminution de 21% par rapport aux 1055 places recensées en octobre 2025.

Réduction de l'horaire de travail (RHT)

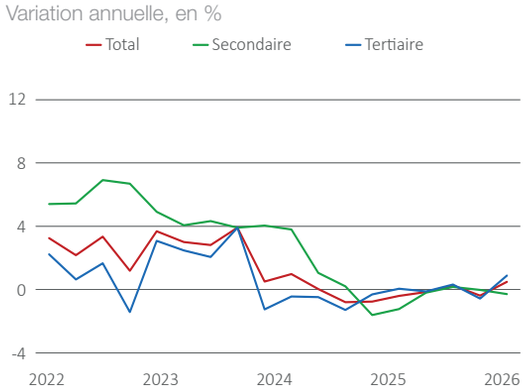
Réduction effective



Au deuxième trimestre 2026, le nombre d'emplois dans le canton progresse de 0,5% sur un an.

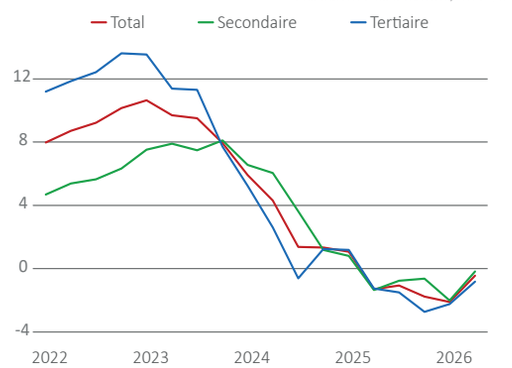
Emploi

Variation annuelle, en %



Travailleurs frontaliers

Variation annuelle, en %



En juin 2026, le nombre de travailleurs frontaliers dans le canton de Neuchâtel recule de 0,4% sur un an, contre une diminution de 1,3% à la même période en 2025.

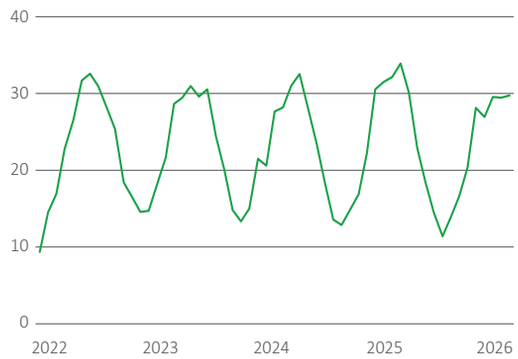
Indicateurs	Période	2026	2025	Sources
Taux de chômage En %	Octobre	4.3%	4.6%	Seco
Chômeurs En nombre	Octobre	3890	4170	Seco
Chômeurs de longue durée En nombre	Octobre	854	810	Seco
Places vacantes annoncées par les ORP En nombre	Octobre	833	1055	Seco
Travailleurs touchés par les RHT En nombre	Juillet	978	1377	Seco
Emploi Variation annuelle, en %	2e trimestre	0.5%	-0.4%	STATEM, OFS
Frontaliers Variation annuelle, en %	2e trimestre	-0.4%	-1.3%	STAF, OFS

Autres indicateurs cantonaux

L'hôtellerie neuchâteloise enregistre 26758 nuitées en septembre 2026, contre 30104 en septembre 2025, soit une baisse de 11,1%. La part des nuitées de la clientèle étrangère s'établit à 34,8%.

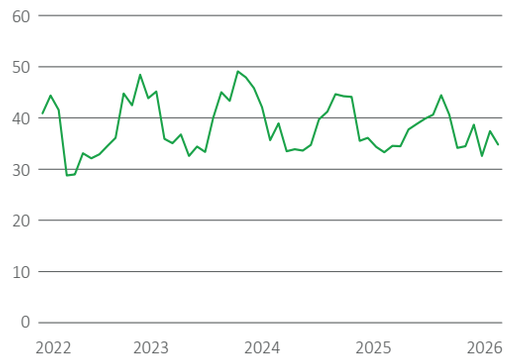
Nuitées dans l'hôtellerie

Nombre de nuitées en milliers, par mois



Nuitées des hôtes étrangers

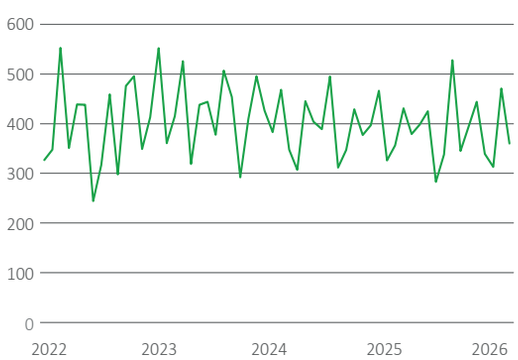
Part des nuitées en %, par mois



Entre janvier et octobre 2026, 3815 voitures de tourisme neuves ont été immatriculées dans le canton de Neuchâtel, un volume qui reste stable par rapport à la même période de l'année précédente.

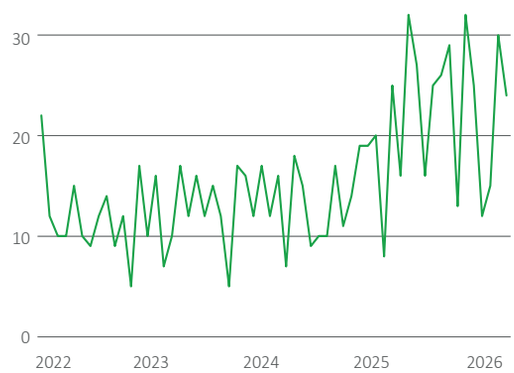
Mises en circulation de voitures neuves

Voitures de tourisme, par mois



Faillites prononcées

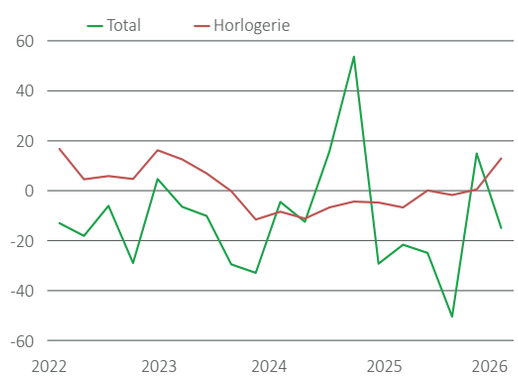
Entreprises individuelles et sociétés inscrites au RC



Sur les neuf premiers mois de l'année 2026, 776 nouvelles entreprises ont été inscrites au registre du commerce du canton de Neuchâtel. Ce cumul représente une augmentation de 6,7% des nouvelles inscriptions par rapport à la même période de l'année précédente.

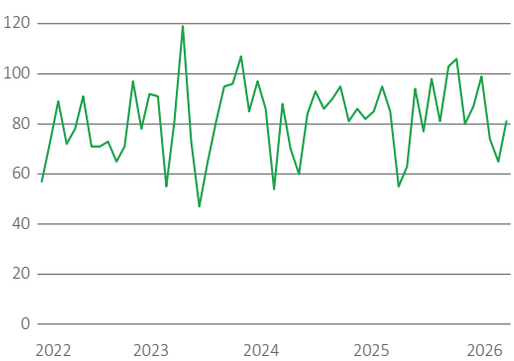
Exportations trimestrielles neuchâteloise

Variation annuelle, en % (données provisoires)



Registre du commerce

Nouvelles inscriptions, par mois



Indicateurs	Période	2026	2025	Sources
Nuitées En nombre	Septembre	26758	30104	HESTA - OFS
Nuitées étrangères En %	Septembre	34.8%	34.5%	HESTA - OFS
Mises en circulation de voitures neuves Voitures de tourisme	Octobre	360	379	OFS
Faillites prononcées Entreprises individuelles et sociétés inscrites au RC	Octobre	24	32	Service des poursuites et faillites
Nombre d'inscriptions au registre du commerce Nouvelles inscriptions	Septembre	81	63	Office du registre du commerce

Un plan d'action pour soutenir la résilience de l'industrie neuchâteloise

Droits de douane américains, franc fort, instabilité géopolitique : l'industrie neuchâteloise fait face à un cumul de pressions. Pour l'accompagner dans ce qui s'annonce comme une nouvelle normalité, le Conseil d'État a présenté un plan d'action cantonal, conjoncturel dans ses outils mais tourné vers un changement structurel.

Un contexte déjà difficile

La hausse des droits de douane américains s'inscrit dans un environnement déjà tendu. Introduits en 2025, ils ont atteint jusqu'à 39 % pour la Suisse avant d'être ramenés à 15 % puis 12,5 % actuellement. Le canton de Neuchâtel y est particulièrement exposé : les États-Unis, premier débouché, ont absorbé 37 % des exportations en 2025, soit 5,1 milliards de francs (5,4 en 2024).

S'y ajoutent la force du franc, l'instabilité géopolitique, la hausse des coûts des matières premières et de l'énergie et un ralentissement général de la conjoncture.

Des entreprises en manque de visibilité

Hors métaux précieux, les exportations neuchâteloises ont reculé de 8 % en 2025, à 13,7 milliards de francs, et les volumes de commandes avec elles. Celles vers les États-Unis ont fléchi de 6 %. Faute de visibilité, les entreprises limitent ou reportent leurs investissements, y compris d'innovation, pourtant sources de valeur future : les maintenir préserve leur capacité de rebond.

Un plan d'action cantonal anticyclique

Présenté le 23 octobre 2025 par le Conseil d'État, le plan soutient la résilience de l'industrie neuchâteloise : renforcer la capacité d'innovation, soutenir la diversification des marchés et maintenir les investissements durant la basse conjoncture. Conjoncturel dans ses outils, il répond à un changement qui s'annonce structurel, les tensions commerciales étant appelées à durer. Il est ouvert à toutes les entreprises conjoncturellement touchées, pas seulement à celles directement concernées par les droits de douane américains, et complète la RHT.

Quatre leviers sont activés : le coaching Platinn, pour challenger le modèle d'affaires et diversifier les activités ; le soutien à l'innovation, à travers les aides cantonales prévues par la Loi sur l'appui au développement économique (LADE), la R&D pour des projets stratégiques et le transfert technologique via PME-Boost, piloté par Microcity en collaboration avec des instituts partenaires ; la diversification géographique avec Switzerland Global Enterprise (S-GE) ; enfin, les soutiens du Service de l'emploi (SEMP) : formation durant la RHT, formation technique ciblée et aide au recrutement de compétences spécialisées.

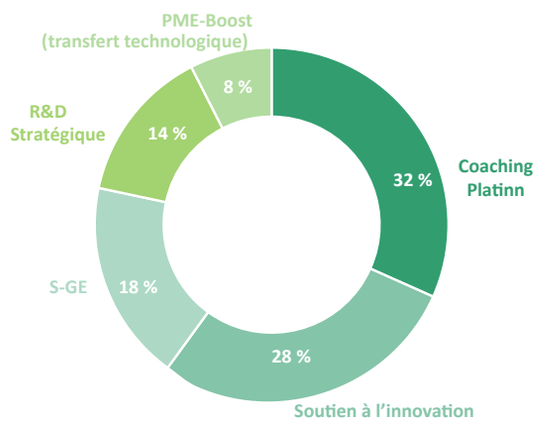
Un dispositif largement sollicité

132 entreprises, représentant plus de 4 800 emplois, ont pris contact avec les services de l'économie et de l'emploi. Il s'agit majoritairement de PME : 80 % comptent moins de 50 employés et près de 80 % sont actives dans l'horlogerie ou les machines. Leur besoin porte moins sur la liquidité que sur l'accompagnement face aux changements structurels.

Les soutiens à l'innovation représentent environ la moitié des aides mobilisées et PME-Boost affiche complet, avec neuf entreprises. Plus de 30 entreprises ont recouru au coaching Platinn, et plusieurs collaborations avec S-GE ont été initiées.

Répartition des aides selon les besoins

Part des aides selon les besoins, en %



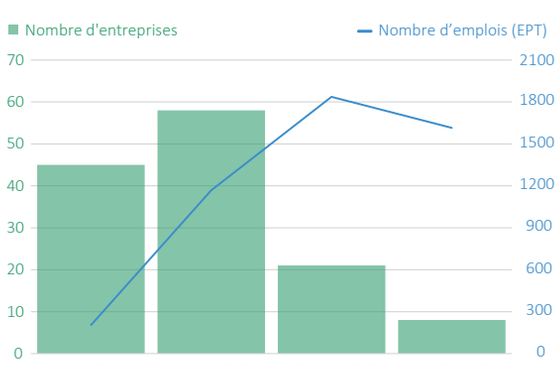
Répartition des entreprises aidées

Entreprises aidées selon le domaine d'activité, en %

Domaines d'activité	Part
Horlogerie	44 %
Industrie des machines	33 %
Électronique et microtechnique	7 %
Industrie des produits médicaux	5 %
Industrie de luxe	5 %
Services stratégiques et financiers	2 %
Informatique et télécommunications	2 %
Énergies renouvelables	1 %
Industrie pharmaceutique	1 %
Industrie agro-alimentaire	1 %

Répartition des aides selon les entreprises

Entreprises et EPT par taille



Source :
Service de l'économie
suivi interne des cas liés au plan d'action conjoncturel

Perspectives : préparer la reprise

Les mesures peuvent être sollicitées jusqu'au 31 décembre 2026 et leur mise en œuvre se prolongera sur les prochains semestres. La situation reste incertaine, mais certaines entreprises font état de signes d'amélioration depuis deux mois et le chômage s'est stabilisé (4,4 % en septembre 2026, après 4,5 % en moyenne en 2025).

Le plan vise à transformer ce ralentissement en opportunité : préparer la reprise dans un environnement commercial durablement modifié et renforcer la résilience de l'industrie neuchâteloise et, sur le long terme, l'employabilité des salarié-e-s.

Service de l'économie